



**Hiver-printemps
2019**

Vacances adultes et famille

Sommaire

Séjours en ville

Ile-de-France p. 3

Séjours à la campagne

Saint-Martin-de-la-Place p.12

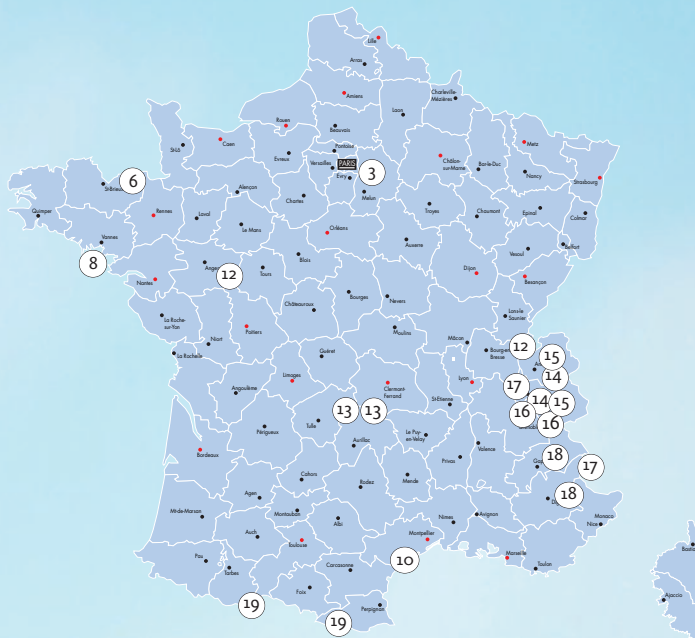
Séjours à la montagne

Arêches Beaufort	p.14
Arvieux-en-Queyras	p.17
Embrun	p.18
Font-Romeu	p.19
Karellis	p.16
La Plagne-Montalbert	p.15
Le Grand Val-Cenis	p.16
Les Carroz d'Araches	p.15
Pralognan-la-Vanoise	p.14
Prapoutel	p.17
Prémanon	p.12
Saint-Lary	p.19
Saint-Sauves	p.13
Sauze-sur-Barcelonnette	p.18
Super-Besse	p.13

Séjours à la mer

Belle-Ile-En-Mer	p.08-09
Saint-Cast-Le-Guildo	p.06-07
Vendres-Plage	p.10-11

Vacances pratiques	p.04-05
Cahier des prix	p. 20-23
Conditions générales	p. 24-27
Mes notes	p. 28



Un déplacement professionnel ou un séjour d'agrément à Paris ?
Profitez de trois hôtels IGESA aux portes de Paris.

VILLE

Accès

 Sortie : Porte d'Italie

 Métro 7 : Porte d'Italie

 Aéroport d'Orly : 10 km

Renseignements et réservation

Résidence Voltaire

6 rue Voltaire

94270 Le Kremlin - Bicêtre

Tél. : 01 49 60 23 23

Fax : 01 49 60 23 00

Mail : voltaire@igesa.fr

Voir tarifs page 20

94 VAL-DE-MARNE

LOCATION

Résidence Voltaire

Cette résidence est composée de 150 chambres, dont certaines sont communicantes et une est adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec sanitaires, TV et accès WIFI. Elle dispose d'un bar*, d'un restaurant*, d'un parking couvert* et de 3 salles de séminaire. Taxi à proximité. Petit-déjeuner*, sèche-cheveux à la demande, service réveil et bagagerie.

* Payant



VILLE

Accès

 Sortie : Porte d'Italie

 Métro 7 : Porte d'Italie

 Aéroport d'Orly : 10 km

Renseignements et réservation

Résidence Diderot

1, rue Elisée Reclus

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tél. : 01 47 26 26 26

Fax : 01 47 26 16 66

Mail : diderot@igesa.fr

Voir tarifs page 20

94 VAL-DE-MARNE

LOCATION

Résidence Diderot

Située à seulement 300 m de la résidence Voltaire, ce nouvel établissement dispose de 89 chambres spacieuses, d'un parking privatif*, d'un espace restauration* pour les petits-déjeuners* ainsi que de deux salles de séminaires. Sèche-cheveux à la demande, service réveil et bagagerie.

* Payant



VILLE

Accès

 Sortie : Porte d'Orléans

 Métro : ligne 4, arrêt Mairie de Montrouge

Bus : n°128 arrêt Boileau

 Aéroport d'Orly : 13 km

Renseignements et réservation

Résidence Descartes

160-162 avenue Henri Ginoux

92120 Montrouge

Tél. : 01 40 92 62 62

Mail : descartes@igesa.fr

Voir tarifs page 20

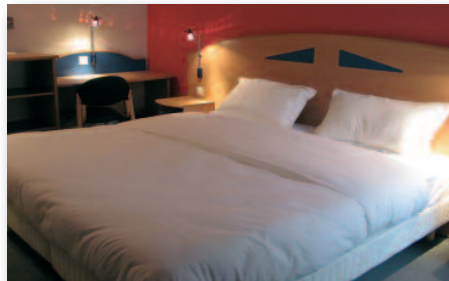
92 HAUTS-DE-SEINE

LOCATION

Résidence Descartes

La résidence est composée de 80 chambres, dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec sanitaires, coffre, TV et accès WIFI. Les chambres sont également équipées de kitchenette (mises à disposition avec supplément). Sèche-cheveux à la demande, petit-déjeuner*, parking couvert*, service réveil, bagagerie.

* Payant



Informations pratiques pour les 3 résidences

- Prévoir une pièce justificative pour attester de votre appartenance au ministère de la Justice
- Disponibilités, tarifs et réservations sur www.igesa.fr

Partir avec la Fond

La fondation

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1954, la fondation d'Aguesseau intervient auprès de tous les agents et retraités du ministère de la Justice afin de leur apporter une aide. Celle-ci peut se matérialiser sous différentes formes. Qu'il s'agisse de vacances à tarifs préférentiels en colonies, en famille ou entre amis, d'aides et prêts sociaux, de logements pour les agents nouvellement affectés ou de bourses d'études, la fondation accompagne les agents tout au long de leur vie professionnelle.

*Des formules
pour tous les
goûts*

*Qui peut
partir ?*

En location, demi-pension ou pension complète, dans les maisons de vacances de la fondation (Belle-Ile-en-Mer, Saint-Cast-le-Guildo et Vendres-Plage) ou dans les séjours proposés par des prestataires rigoureusement sélectionnés, nous mettons tout en œuvre pour que cette brochure contienne les vacances qui vous ressemblent.

*Comment
réserver ?*

◆ Pour les maisons de vacances de Saint-Cast-Le-Guildo, Belle-Ile-en-Mer, Vendres-Plage et pour le « Pack Famille » :

1. Remplissez le bulletin d'inscription « Vacances Adultes et familles Hiver-Printemps 2019 », inséré dans la brochure ou téléchargeable sur notre site internet puis retournez-le, dûment rempli, accompagné des documents justificatifs (voir CGV pages 24 à 27, art. 1.2.2).

2. Après traitement de votre demande, vous recevrez une proposition de séjour.

3. Pour valider votre réservation vous devrez régler un acompte de 30% sous 8 jours.

4. Tout séjour devra être soldé au plus tard 1 mois avant le départ **sans relance de notre part**.

◆ Pour toutes les autres résidences : une fois que vous aurez choisi votre séjour, reportez-vous aux rubriques « Renseignements et réservation » en bas à gauche de chaque séjour. Vous y trouverez toutes les coordonnées nécessaires.

Réservez vite ! Les places disponibles partent très vite.

◆ Vous êtes agent actif ou retraité du ministère de la Justice ? Vous, votre conjoint ou concubin et vos enfants fiscalement à charge, pouvez profiter des vacances proposées par la fondation d'Aguesseau.

◆ Pour les résidences de Belle-Ile-en-Mer, Saint-Cast-le-Guildo et Vendres-Plage, la fondation vous permet également de partir avec vos enfants non fiscalement à charge au tarif « famille et invités » (FAM) ou extérieur (EXT) dans la limite des places disponibles. D'autres participants, accompagnateurs de l'agent, pourront également bénéficier du tarif « famille et invités » (FAM), ou extérieur (EXT) en sa présence.

◆ Quant aux agents relevant des organismes publics partenaires (FJM, EPAF, IGESA ou CNBF ou fondation Louis Lépine), ils bénéficient des tarifs « partenaires » (PART), et ceux des autres ministères des tarifs « autres ministères » (AM) **uniquement sur nos 3 maisons de vacances.**



ation d'Aguesseau

*Pourquoi
partir avec la
fondation ?*

◆ La subvention neige

Sur certains séjours, la fondation propose une aide « à la neige » déduite du montant total de votre facture. Cette somme est fixée en fonction de votre quotient familial. Seule l'aide aux séjours effectués avec le partenaire IGESA vous sera versée à votre retour. Les séjours ouvrants droits à l'aide à la neige seront indiqués par son logo au fil des pages du catalogue.



*Avez-vous pensé
aux aides au
départ ?*

◆ Les chèques vacances

Tous nos prestataires sont agréés pour les chèques vacances ANCV, vous pouvez les utiliser pour régler votre séjour.

◆ Les bons VACAF et CAF

La Fondation Jean Moulin (sous réserve d'acceptation de votre CAF), VTF, VVF acceptent les bons CAF et/ou VACAF.

◆ Les autres aides

Pensez à demander à votre CE ou votre mutuelle si vous pouvez bénéficier d'une aide au départ en vacances complémentaire aux tarifs de la fondation.

◆ Des tarifs attractifs

Tous nos séjours vous permettent de bénéficier des meilleurs tarifs négociés auprès de nos partenaires.

◆ Le Pack Famille

Partez en famille à des tarifs encore plus avantageux grâce au « Pack Famille », envoyez votre dossier à la fondation en remplissant le bulletin d'inscription « Vacances Adultes et familles Hiver-Printemps 2019 », inséré dans la brochure ou téléchargeable sur le site internet. A réception des demandes, la priorité est donnée aux agents dont le quotient familial est le plus bas. Cette offre est réservée aux seuls agents justice accompagnés de leurs enfants à charge fiscalement et non à la famille et aux invités. Le nombre de place au tarif "Pack Famille" est limité.



A tous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances en espérant que vous trouverez votre bonheur parmi ces pages et que les séjours proposés conviendront aux petits et aux grands. Le service vacances est à votre écoute pour toute demande d'information.



Accès

🚗 30 km de St Malo, 25 km de Dinard.

🚌 28 km de la gare de Lamballe ou St-Malo + taxi ou bus.

✈️ 95 km de l'aéroport de Rennes.

Lieu du séjour

Hôtel des Bains
18, boulevard de la Mer
22380 Saint-Cast-le-Guildo
Tél. : 02 96 41 80 07

Agrément

Maison Familiale de Vacances
N° 22-3

Comment formuler votre demande

Le « Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles » inséré dans le catalogue ou téléchargeable sur le site internet, est à renvoyer à la fondation d'Aguesseau - Service vacances, accompagné des documents justificatifs.

Renseignements et réservation

Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10 rue Pergolèse
75782 Paris cedex 16
Tél. : 01 44 77 98 62/59/70/60
Fax : 01 44 77 98 65
Mail : svf@fda-fr.org

Infos pratiques

Office de tourisme :
Tél. : 02 96 41 81 52
www.saintcastleguildo.fr
TIBUS
Tél. : 0810 22 22 22
Site internet : www.tibus.fr

St-Cast-le-Guildo

Posez vos valises à l'hôtel des bains. Face à la mer, il vous dévoile la Bretagne à travers ses longues plages de sable fin et ses paysages à couper le souffle. 39 chambres individuelles et familiales à deux pas des commerces et du port, vous accueillent pour des vacances entre terre et mer. Formules proposées en pension complète.



Situation

L'hôtel des Bains est ancré sur la côte d'Emeraude, qui déroule ses plages de sable fin entrecoupées de falaises rocheuses entre le Val-Saint-André et la pointe du Groin, à 15 km du Cap Fréhel et 30 km de Saint-Malo. Cette résidence, les pieds dans l'eau, est idéalement située au cœur de la charmante station balnéaire de Saint-Cast-le-Guildo et offre un accès direct à la plage.

Hébergement

- 39 chambres de 1 à 5 personnes avec sanitaires privés, sèche-cheveux, téléphone et télévision.
- Réception, bar, grand salon, vaste salle de restaurant avec vue panoramique sur la mer et jardin ombragé.
- Les chiens d'assistance aux malvoyants sont les seuls animaux acceptés dans la résidence.

Formule

- Pension complète
- 7 nuits du samedi (dîner) au samedi suivant (petit-déjeuner)
- Pique-nique possible à midi

Activités et animations sur place

- **Inclus dans le tarif** : ping-pong, baby-foot, jeux de sociétés, table de bridge. Animations adultes : 4 demi-journées découverte de la région et 4 soirées animées par semaine.
- **Avec participation** : pêche en mer ou à pied, sports nautiques, tennis, équitation, thalassothérapie (Dinard), golf, canoë, cycles VAE.

Hôtel des Bains

Club enfants gratuit A découvrir

Le club enfants de 3 à moins de 12 ans est ouvert du lundi au vendredi durant les vacances scolaires de Pâques, ainsi que 8 demi-journées par semaine pendant les vacances de février.

- Balades sur le GR 34 (Les Iles Ebihens, la baie de Fresnay, Fort Lalatte, le château du Guildo)
7 plages de sable fin de la presqu'île de Saint-Cast-le-Guildo, 46 km de pistes cyclables.
- Le Cap Fréhel (15 km), Dinard, Dinan, Fort La Latte, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Malo (30 km) avec son grand aquarium, Erquy, Lamballe et son haras à une vingtaine de kilomètres.

- Cancale, Moncontour, la côte de granit rose à moins de 50 km.
- Le Mont St Michel à moins de 90 km.
- L'Ile de Bréhat, Jersey à une centaine de kilomètres.
- Le centre de thalassothérapie de Pléneuf Val André.



Tarifs par personne et par semaine en pension complète selon QF (séjour du dîner du 1 ^{er} jour au petit-déjeuner du 8 ^e jour)						
Tarifs	du 16/02 au 06/04/19			du 06/04 au 04/05/19*		
	Adulte et enfant à partir de 16 ans	Enfant de 6 à 15 ans	Enfant de 2 à 5 ans	Adulte et enfant à partir de 16 ans	Enfant de 6 à 15 ans	Enfant de 2 à 5 ans*
1	180	134	59	248	134	59
2	210	156	68	289	156	68
3	225	168	76	310	168	76
4	257	190	87	351	190	87

Enfant de -2 ans : gratuit
* du 06/04 au 04/05/19 : 1 enfant de -6 ans gratuit par famille, au-delà voir tarifs ci-dessus.
Supplément chambre individuelle : 105 €/sem. (Offert du 09/03 au 06/04/19)
Taxe de séjour en supplément à régler à la réservation.

Attention : pas de règlement possible par carte bancaire, ni en ligne sur le site internet de VTF.
Tous les règlements sont à adresser impérativement à la Fondation d'Aguesseau.



Accès

RN 165, sortir à Auray, puis direction Quiberon à 26 km.

Véhicule fortement conseillé

Paris à Quiberon : 505 km
Rennes à Quiberon : 155 km
Nantes à Quiberon : 160 km

Gare d'Auray (30 km de Quiberon),
Gare de Lorient (47 km de Quiberon)

Lorient (74 km de Quiberon)

Correspondance en bateau pour Le Palais

• Compagnie Océane : Port de Quiberon (45 mn de traversée)

Tél. : 0820 056 156 (0.12€/min.).

Site internet :

www.compagnie-oceane.fr

• Navix : (passage piéton uniquement) : Port de Vannes, Navalo ou Locmariaquer toute l'année.

Bénéficier de 10% de réduction sur présentation de votre confirmation de réservation d'une location au Domaine de Bruté (sous réserve de validité du partenariat).

Tél : 02 97 46 60 00

Mail : info@navix.fr

Site internet : www.navix.fr

Infos pratiques - Lieu du séjour

Domaine de Bruté
Résidence Le Souverain
et Camping Moulin Luc
56360 Le Palais / Belle-Ile-en-Mer

Comment formuler votre demande

Le « Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles » inséré dans le catalogue ou téléchargeable sur le site internet, est à renvoyer au Domaine de Bruté à Belle-Ile, accompagné des documents justificatifs.

Renseignements et réservations

Domaine de Bruté

Tél. : 02 97 31 81 62

Mail : belle-ile@fda-fr.org

N'oubliez pas de réserver votre passage bateau par une des compagnies maritimes pour un séjour en toute sérénité !

A la découverte de Belle-Île

Après une traversée de 45 minutes, Belle-Ile en Mer s'offre à vous avec ses couleurs, sa lumière si particulière et ses légendes. C'est au domaine de Bruté que vous ferez escale. Ses 20 hectares abritent le Manoir de Souverain avec ses appartements et le camping Moulin Luc*** où ses mobil-homes tout confort vous attendent.

Situés à 2 km du port de Le Palais, 4 km du port de Sauzon, 1 km de la plage au cœur du vaste domaine de Bruté entouré de prés et forêts, le Manoir de Souverain et le camping Moulin Luc sont distants de 5 minutes à travers la forêt.

Vous souhaitez réunir votre famille, en dehors des périodes de vacances scolaires, pour un événement particulier ou découvrir l'île entre amis : nous pouvons vous accueillir au camping Moulin Luc à un tarif groupe. Contactez le service réservation pour obtenir un devis.

Vos loisirs

• Les marchés

Découvrez les produits locaux (vins, fruits, légumes, produits de la mer, produits bio) sur les marchés de : Le Palais, Locmaria, Sauzon et Bangor.

• Visites culturelles

(Tarifs 2018 à titre indicatif)

- La Citadelle Vauban : 10,50 € par adulte, enfants de 10 à 16 ans : 7 €, -10 ans gratuit.

- Le phare de Sarah Bernard, les villas et le musée : 5 €

- Le grand Phare et son exposition : 3 €

• Les produits locaux

- La distillerie Kaerillis, visite gratuite et vente directe

- La brasserie artisanale Le Morgat, visite et dégustation gratuite, vente directe

- La conserverie la Belle-Iloise, spécialité de la mer, vente et dégustation

- La biscuiterie la Bien Nommée, vente et dégustation gratuite

- La Palantine, chocolaterie et glacier..

Les activités

• **Nautiques** : voile, plongée, kayak, pêche en mer, balades en mer, croisières jusqu'aux îles de Houat et d'Hoëdic, école de surf à Donnant.

• **Détente** : thalasso, baignades.

• **Sportives** : baptême de l'air, saut en parachute, randonnées à vélo ou à pied, balades à cheval, promenade avec des ânes, golf, mini parc (structure gonflable pour enfants dès 2 ans).

Les appartements du manoir de Souverain

Ouverture : à partir du
06 avril 2019

Ancienne maison de maître, reconvertie en 4 grands appartements, de 75 m² à 115 m² de 2 ou 3 chambres, pouvant accueillir 4 à 6 personnes et entièrement équipés, (micro-ondes, cuisinière, machine à laver la vaisselle, télévision). Les lits sont faits à votre arrivée et les draps et couettes sont fournis. Nous mettons également à votre disposition des salons de jardin et des transats dans un jardin en commun.



Manoir de Souverain

Manoir de Souverain et Camping Moulin Luc

Les résidences mobiles de Moulin Luc

Ouverture : à partir du 06 avril 2019

Sur ce magnifique terrain arboré de 3.9 hectares sont implantés 13 mobil-homes, de 2 à 4 personnes, avec terrasse disposant d'un emplacement de 100 m² minimum et entièrement équipés : douche, WC, micro-ondes, réfrigérateur, plaques au gaz, vaisselle, couettes, chauffage électrique. Nous vous proposons également des emplacements individuels pour tente et caravane. Le bloc sanitaire est commun à l'ensemble du camping ordinaire, il comprend des douches, des WC, et un coin bébé et est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Camping de Moulin Luc

Services communs aux deux sites (disponibles à Moulin Luc)

- wifi gratuit
- salle commune avec télévision grand écran et vidéo projecteur
- coin salon avec cheminée
- aire de jeux enfant aménagée avec tables et parasols pour les parents
- jeux de société, livres et coloriages disponibles à l'accueil
- prêt de matériel pour bébé (lit, chaise haute)

Avec participation (au camping de Moulin Luc)

- petite épicerie de dépannage
- pain et viennoiserie (prix boulangerie) à commander la veille. Glaces et boissons
- location kit linge de toilette comprenant 1 petite serviette (50 x 100) et une grande (100 x 150) : 3,80 €/kit
- dose lessive : 1,05 €/dose (en dépannage)
- option forfait ménage (hors vaisselle et poubelles évacuées) : de 40 à 70 € par appartement, 35 € par résidence mobile (à réserver avec votre séjour)
- lit d'appoint 6,30 €/nuit (à réserver avec votre séjour, uniquement pour les appartements)

Offre spéciale en mobil-home sur camping de Moulin-Luc uniquement : nombre de places limité.

Possibilité de court séjour de 3 ou 4 nuits du 06 avril au 10 juin (location de draps inclus dans les tarifs - tarifs, se renseigner sur place)

Tarifs par logement et par semaine (séjour du 1^{er} jour 14 h au 8^e jour 9 h) du samedi 06 avril au vendredi 24 mai 2019

Manoir de Souverain	T1	T2	T3	T4	PART	AM	FAM
Apt. A Arletty 6 pers.	227,5	260,75	302,75	339,5	470,75	518	638,75
Apt. B Sarah Bernhardt 6 pers.	227,5	260,75	302,75	339,5	470,75	518	638,75
Apt. C Claude Monet 4 pers.	204,75	234,5	269,5	302,75	432,25	470,75	577,5
Apt. D Eva Jouan 5 pers.	204,75	234,5	269,5	302,75	432,25	470,75	577,5
Pavillon La Maison du Pêcheur 5 pers.	204,75	234,5	269,5	302,75	432,25	470,75	577,5
Studio le Guerueur 2 pers.	180,25	204,75	234,5	260,75	381,5	411,25	525

Résidences mobiles de Moulin Luc	T1	T2	T3	T4	PART	AM	FAM
Mobil-home 2 pers.	68,6	82,95	92,4	108,5	183,75	205,8	248,5
Mobil-home 4 pers.	112	130,2	158,9	176,75	267,05	299,25	364
Véhicule (par jour)				2,75			

Arrivée : samedi à partir de 14 h **Départ :** samedi suivant 9 h

Aucune dérogation ne sera accordée à ces jours d'arrivée et de départ, **nous vous conseillons de réserver à l'avance vos transports.**

Le prix comprend : la location du logement, le linge de lit (au Manoir de Souverain uniquement).

Le prix ne comprend pas : la caution (demandée par chèque ou espèce à la remise des clefs) 300 € en 2 versements (200 € pour l'équipement et 100 € pour le ménage), la taxe de séjour, le linge de lit (au Camping de Moulin Luc), le linge de toilette, les repas, les transports, la traversée en bateau.

Attribution

Les hébergements sont attribués en fonction de la composition familiale et dans le respect des impératifs de bonne gestion de l'établissement.

Forfait ménage

Apt. A et B 6 pers. (120 m ²)	70 €
Apt. C, D et Pav 4 et 5 pers. (85 m ²)	50 €
Studio 2 pers. (35 m ²)	40 €
Mobil-home 2 et 4 pers. (35 m ²)	35 €



Accès

- Béziers/Agde (15 mn), Perpignan ou Montpellier (45 mn)
Vehicule indispensable
- Béziers (15 mn) puis ligne de bus N°16 (Béziers / Valras Plage), arrêt à Vendres "La Yole" à 2 km de l'établissement
- Aéroport de Béziers ou de Montpellier

Infos pratiques

- Office du tourisme de Vendres
Tél : 04 67 37 37 82
www.vendres.com
- Office du tourisme de l'Hérault
Tél : 04 67 67 71 71
www.herault-tourisme.com

Lieu du séjour

Lodges Méditerranée
Chemin des Montilles
34350 Vendres-Plage Ouest

Renseignements et réservation

Lodges Méditerranée
Tél : 04 67 39 74 80
Fax : 04 67 39 83 73
Mail : accueil@lodgesmediterranee.fr

Comment formuler votre demande

Le « Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles » inséré dans le catalogue ou téléchargeable sur le site internet, est à renvoyer aux Lodges Méditerranée à Vendres accompagné des documents justificatifs.

Plus de photos sur

www.lodgesmediterranee.fr

Vendres-Plage

Venez profiter des lodges méditerranée. A 300 mètres de la plage, 74 lodges tout équipés vous accueillent le temps d'une parenthèse ensoleillée. Situé au cœur d'un parc végétalisé de 3 hectares, typique de paysages préservés de la région, cet établissement de grand confort dispose d'une piscine intérieure chauffée avec sauna, bain à remous collectif et d'un bar-restaurant.

Votre hébergement

Toutes nos locations sont chauffées et climatisées. Oreillers, couettes, linge de lit et de toilette fournis. Parking individuel.

Lodge 4/5 pers.

25 m² env. + 7 m² de loggia

Séjour et coin repas, TV, coin cuisine équipée (plaques vitrocéramiques, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes/grill, lave-vaisselle, lave-linge). Salle de douche, WC. 2 chambres séparées : une avec un lit double de 140, une avec 3 lits simples de 80 dont 2 superposés, 2 transats, mobilier d'extérieur.



Lodge 4 pers.

Lodge 6 pers.

35 m² env. + 12 m² de terrasse avec véranda

Séjour avec canapé convertible 2 places, un coin repas, TV, coin cuisine équipée (plaques induction, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes, four, lave-vaisselle, lave-linge). 2 chambres séparées : une avec un lit de 160, une avec 2 lits de 80 superposés. Salle de douche, WC séparés, terrasse véranda, 2 transats. Possibilité de logement pour personne à mobilité réduite (sur demande et selon disponibilité).



Lodge 6 pers.

Lodge 6/8 pers.

35 m² env. + 15 m² de terrasse avec véranda

Séjour avec canapé convertible 2 places, un coin repas, TV, coin cuisine équipée (plaque induction, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes, four, lave-vaisselle, lave-linge). 2 chambres séparées : une avec un lit de 160 ; une avec 2 lits de 80 superposés. 1 coin nuit sous comble avec 2 lits de 80 (recommandé pour les enfants de 6 à 10 ans – hauteur maxi 1,07 m). Salle de douche, WC séparés, terrasse véranda, 2 transats, bain à remous individuel de plein air situé de plain-pied ou en toit terrasse. 1 place de parking supplémentaire (sur demande et selon disponibilité).



Lodge 6/8 pers.

Equipements à votre disposition

Wifi gratuit sur le site, petite bibliothèque avec prêt de livres, kit bébé sur demande à la réservation selon disponibilité (lit bébé, rehausseur, baignoire bébé).

Lodges Méditerranée



À savoir

- Restaurant et bar ouvert le midi et/ou le soir (horaire du soir à confirmer sur site en hors saison).

- Caution (demandée à l'arrivée - par chèque, CB ou espèces).

- Possibilité de forfait ménage final avec supplément (sur demande à l'arrivée - hors cuisine, vaisselle et poubelles évacuées).

- Animaux interdits.

- Acceptation des chèques Vacances en règlement (non acceptés pour le règlement de l'acompte).

Vos loisirs

Sur place, en libre accès :

Piscine couverte et chauffée avec bain à remous et sauna (accès à partir de 16 ans), tennis de table, pétanque.



Vos enfants

Sur place, en libre accès : 2 aires de jeux.

Dans les environs

• **Sports nautiques :** kayak de mer, dériveur, planche à voile, catamaran, kitesurf, scooter de mer, parachute ascensionnel, jet-ski, pédalo, locations de bateaux avec ou sans permis, pêche au gros.

• **Activités :** équitation, karting, randonnée.

• **Excursions :** visite de villages typiques tels que Sérignan, son musée d'art contemporain, Valras, Vendres, son étang la petite Camargue et le port conchylicole (vente coquillages), Minerve et le minervois, Béziers (15 km) et le canal du midi, Agde (34 km), Sète (70 km) et le cimetière marin, les châteaux cathares, les grottes, les cirques ...

Earlybooking = réservez tôt, payez moins !

Valable pour tout séjour sur la période du 06/04 au 25/05/2019

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles

-30% pour tout réservation faite jusqu'au 31 octobre 2018

-20% pour tout réservation faite entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2018

Tarif location par semaine (7 nuits) et par logement

du 06/04 au 25/05

	Justice	Partenaires	Extérieurs
Lodge 4/5 pers.	250	330	370
Lodge 6 pers.	330	390	420
Lodge 6/8 pers.	410	475	510

Arrivée : samedi 17 h - Départ : samedi suivant 10 h

Tarif location en court-séjour par logement et par nuit *

du 06/04 au 25/05

	Justice	Partenaires	Extérieurs
Lodge 4/5 pers.	73	79	85
Lodge 6 pers.	84	91	99
Lodge 6/8 pers.	91	99	110

* (2 nuits minimum)

Le prix comprend : la location du logement, le linge de lit et de toilette, la taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas, à régler sur place : la caution, les repas, les transports, les autres prestations payantes, le ménage.

Tarif ménage final

Lodge 4/5 pers.	40
Lodge 6 pers.	50
Lodge 6/8 pers.	60

Accès

-  Paris - Angers A11, puis suivre A 85.
-  Gare de Saumur à 10 km.
-  Aéroport de Nantes à 150 km.

Renseignements et réservation

Domaine de la Blairie
 5, rue de la Mairie
 49160 Saint-Martin-de-la-Place
 Tél. : 02 41 38 42 98
 Fax : 02 41 38 41 20
 Mail : contact@hotel-blairie.com
 Voir tarifs page 20

Saint-Martin-de-la-Place

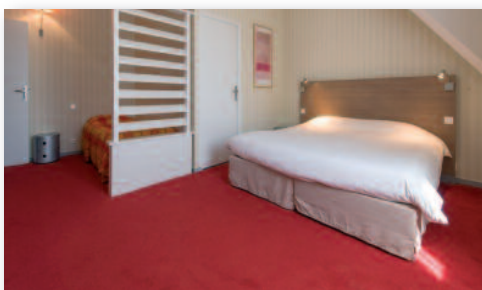
Ancienne maison bourgeoise du 18^e siècle, le Domaine de la Blairie vous accueille au milieu d'un parc paysagé. Référencé « Logis de France », cet hôtel 2** est un lieu paisible et privilégié pour découvrir le Val de Loire et des châteaux majestueux.

Hébergement

Vous séjournerez dans une chambre double ou triple, « Confort », « Standard » ou « Prestige » avec, pour certains, un accès direct sur le magnifique parc (se renseigner à la réservation). Deux chambres sont aménagées pour les personnes à mobilité réduite. Equipées de TV, salle de bain avec douche et WC.

Services

- Bar, salon et terrasse, accès wifi gratuit, bibliothèque, billard, baby-foot.
- Piscine extérieure. Parking gratuit. Formule en demi-pension.


Accès

-  RN 45 à 45 km de Genève.
-  Gare de Morez (10 km) et Bellegarde (59 km).

Renseignements et réservation

VVF Villages
 Code partenaire : 60101
 Tél. : 04 73 43 00 58
 Mail : collectivites@vvfvillages.fr
 Site internet : www.vvf-villages.fr

Voir tarifs page 21

Prémanon

Classée « pays de neige », la station des Rousses est située au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura. Profitez d'une multitude d'activités dans un environnement typiquement jurassien.

Hébergement

46 logements desservis par ascenseur.

- **En pension**, les chambres sont équipées d'une salle d'eau, WC et d'un petit réfrigérateur.
- **En location**, les appartements disposent d'un espace cuisine, salle d'eau, WC et terrasse en balcon (pour la majorité).

Animation

- Animations familiales et clubs enfants 3/6 ans (toute la saison)
- Club enfants 7/10 ans (vacances scolaires)
- Club ados 11/14 ans et 15/17 ans (vacances scolaires)
- Piscine intérieure chauffée
- Espace forme en accès libre

Domaine skiable

- Ski nordique à 800 m du village, 220 km de pistes nordiques dont 2 pistes nocturnes.
- Ski alpin : domaine le plus proche « Les Jouvencelles » à 3 km. 48 km de pistes réparties sur 4 domaines de 1120 à 1680 m, dont une en Suisse.
- Raquettes : 55 km de pistes balisées. Navette intercommunale gratuite.





MONTAGNE



63 PUY-DE-DÔME



LOCATION

Accès

- Rejoindre Clermont-Ferrand ou le Sancy
- Gare de Clermont-Ferrand à 56 km

Renseignements et réservation

VVF Villages

Code partenaire : 60101

Tél. : 04 73 43 00 58

Mail :

collectivites@vvfvillages.fr

Site internet :

www.vvf-villages.fr

Voir tarifs page 21

Super-Besse

Situé à 500 m des pistes et surplombant la station dynamique, le village de vacances de Super-Besse fraîchement rénové offre une quantité d'activités innovantes !

Hébergement

68 appartements rénovés avec petite loggia, répartis en 2 bâtiments de 4 étages, desservis par ascenseurs, comprenant un espace cuisine d'une salle de bain (baignoire, lavabo) et WC. Prêt de kit bébé sur réservation.

Animation

A certaines dates :

- Clubs enfants de 3 à 6 ans toute la saison, de 7 à 10 ans pendant les vacances scolaires.
- Clubs ados de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

- Piscine intérieure chauffée de la station à 600 m (payant).
- 1 journée familiale et animation familles et adultes en après-midi et en soirée

Domaine skiable

- 230 km piste de ski de fond, 20 km d'itinéraires damés et tracés pour les raquettes.
- Luge, ski de rando, snow kite et quad hivernal.
- Un snowpark, un boarder-cross, un espace freestyle-jump.
- Pour les débutants et les enfants, un espace de découverte (composé d'un télésiège, six téléskis et un tapis) permet d'apprendre et de progresser dans la pratique du ski.



MONTAGNE



63 PUY-DE-DÔME



PENSION COMPLÈTE

Accès

- A 7 km de la Bourboule, 57 km de Clermont, 17 km du Puy de Sancy.
- A 2,5 km de la gare SNCF de La Queille (transfert payant sur réservation jusqu'au village de vacances).

Renseignements et réservation

Fondation d'Aguesseau

Tél. : 01 44 77 98 62/59/70/60

Mail : svf@fda-fr.org

Site internet :

www.vtf-vacances.com

Saint-Sauves



Saint-Sauves est situé à quelques kilomètres de la station du Mont-Dore, qui offre un domaine skiable de 85 km grâce à la jonction avec Super-Besse.

Hébergement

Village de vacances de 84 chambres de 2 personnes se regroupant par 2 pour former des appartements de 4 personnes avec balcon. Salle de restaurant, bar, salles d'animation, salons, parking extérieur. Piscine couverte et chauffée.

Wifi gratuit à l'accueil.

forme aux Thermes de la Bourboule à 7 km. espace "Bosses", 1 Snow Park.

Domaine skiable

- Ski de fond : 25,5 km de pistes et 4 itinéraires de liaison (au Capucin et au pied du Sancy).
- Navettes gratuites pour les pistes (à Noël, Nouvel An et février).
- Ski alpin : à 14 km, 42 km de pistes, 1 piste de luge sécurisée, 1

Offre spéciale Pack Famille

Du 09 février au 09 mars 2019 (uniquement)

- Tarifs en pension complète avant subvention Neige selon QF (voir p. 24 à 27)
- 1259 € pour 2 adultes et 2 enfants de - 16 ans ou
- 1149 € pour 1 adulte et 3 enfants de - 16 ans
- Personne supplémentaire (2 maximum) : 1 adulte à partir de 16 ans : 300 €, 1 enfant de -16 ans: 105 €
- Nombre de places limitées pour cette offre et inscription avant le 23 novembre 2018 auprès de la Fondation d'Aguesseau.
- Offre réservée aux agents justice et à leurs enfants fiscalement à charge aux dates indiquées.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à 6 ans tout l'hiver et de 6 à 12 ans (vac. scolaires).
- Spectacle. Remise en





MONTAGNE

73 SAVOIE



PENSION COMPLETE

Accès

Rejoindre Albertville par l'A43, puis N 925 en direction du Beaufortain jusqu'à Arêches Beaufort. A l'entrée d'Arêches, prendre direction Le Planay.

Gare SNCF d'Albertville.

Aéroport de Chambéry à 70 km.

Renseignements et réservation

VTF

Code partenaire : 366 812

Tél. : 0825 813 123

Mail :
vtfareches@vtf-vacances.com

Site internet :
www.vtf-vacances.com

Voir tarifs page 20



Arêches Beaufort

A 1 200 m d'altitude, à 3 km du village d'Arêches et à 25 km d'Albertville, le village vacances « Le Rafour » est implanté dans le hameau du Planay, entouré de cimes et de pâturages.

Hébergement

Le village comprend 27 chambres de 2 à 4 personnes avec sanitaires complets réparties sur 2 étages.

Services

- Sauna
- Une salle de restaurant, bar et cheminée, salon TV
- Accès WIFI gratuit à l'accueil/bar

Avec participation

- Séance bien-être, 1 sortie raquettes nocturne/sem. accompagnée, ski de randonnée.

Animation (vacances scolaires)

- Club enfants gratuits de 3 mois à moins de 6 ans toute la saison. Club enfants de 6 à moins de 12 ans uniquement en vacances scolaires.
- Réveil tonique, 1 balade raquettes accompagnée.

- Soirées animées : musicale, régionale, jeux et tournois, cabaret, spectacle, dansante.

Domaine skiable

50 km de ski de pistes (15 remontées mécaniques) et 38 km de pistes de ski de fond.

Snow-parc naturel, Big Air Bag, 2 tracés de ski cross.



MONTAGNE

73 SAVOIE



PENSION COMPLETE

Accès

Champagny-en-Vanoise, à 20 mn. Véhicule conseillé.

Gare TGV de Moutiers à 25 km.

Aéroport de Chambéry à 110 km.

Renseignements et réservation

IGESA

Tél. : 04 95 55 20 20

Mail : pralognan@igesa.fr
Site internet : www.igesa.fr

Voir tarifs page 21



Pralognan-la-Vanoise

Au cœur du Parc de la Vanoise, à 45 min de Courchevel et 40 min de La Plagne, Pralognan est un village de montagne, à environ 1500 m d'altitude, vivant et chaleureux.

L'occasion rêvée pour se balader et s'oxygéner.

Hébergement

75 chambres (dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite) avec TV. Chambres de 2 à 5 personnes. Ascenseur dans le bâtiment principal, restaurant, bar* avec terrasse. Laverie, casiers à ski, 1 parking couvert et fermé* et 1 parking extérieur.

*payant

Animation

- Clubs enfants de 3 à 5 ans (toute la saison) et de 6 à 15 ans (vacances scolaires).
- En soirée : jeux, cabaret, spectacles, soirées dansantes, etc.

Domaine skiable

- Payant : activités hors ski dans la station (raquettes, traîneaux, complexe sports et détente, piscine, etc).
- 24 km de pistes de ski alpin et 26 km de pistes de ski de fond.
- Accès des pistes à 100 m de l'hôtel club.





MONTAGNE

Accès

A40 sortie N°19 (Cluses Centre) puis suivre Les Carroz (10 km).

Gare SNCF de Cluses (12 km) puis navette N°92.

Renseignements et réservation

Les Flocons verts

Tél. : 04 50 90 25 05

Mail :
grandmassif-
reservation@ternelia.com

Site internet :
www.floconsverts.com

Voir tarifs page 21



74 HAUTE-SAVOIE



PENSION COMPLETE

Les Carroz d'Araches

Situés à 1 150 m d'altitude, aux portes du Mont-Blanc, Les Carroz d'Araches ont tout le charme d'un petit village savoyard.

Hébergement

Le village vacances « Les Flocons verts » dispose de 57 chambres confortables de 2 à 9 lits, équipées de TV. Linge de lit et de toilette fourni.

Restauration

Pension complète. Service en buffets. Possibilité de panier repas gourmand. Buffet bébés et enfants pour les moins de 12 ans.

Services et infrastructures

Wifi gratuit dans toutes les chambres, bar*, sauna, parking privé couvert (25 places), kit bébé à disposition, ping-pong, baby-foot, fléchettes, BDthèque dans la salle cheminée.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à 17 ans de 8h30 à 17h00 + déjeuner et quelques veillées.

- Sorties en raquettes*, ping-pong, jeux café et jeux apéro, barbecue aux pied des pistes, spectacles, soirées animées.

*Payant

Domaine skiable

- Le domaine du Grand Massif : 1140-2 800 m – 239 canons à neige.

- 136 pistes sur 265 km.

- 44 km de pistes de ski nordique (7 pistes).

- Raquettes : 6 pistes pour 30 km de circuits balisés.

Un tapis roulant vous permet d'accéder à la télécabine de la Kedeuze ski aux pieds depuis le village vacances



MONTAGNE



73 SAVOIE



PENSION COMPLETE

Accès

RN 90 sortie Aime, direction Plagne-Montalbert en passant par Longefoy et Montalbert et s'arrêter au "Dou de la Ramaz". Voiture conseillée.

Gare SNCF d'Aime puis taxi ou bus - autocar.

Renseignements et réservation

VTF

Code partenaire : 366 812

Tél. : 0825 813 123

Mail :
vtfplagne@vtf-vacances.com

Site internet :
www.vtf-vacances.com

Voir tarifs page 21

La Plagne-Montalbert

Une situation privilégiée à 1 630 m d'altitude, départ ski aux pieds pour rejoindre le grand domaine de La Plagne avec accès direct par télésiège.

Hébergement

89 chambres, dont certaines se regroupent et peuvent accueillir jusqu'à 8 personnes. Bar avec terrasse et cheminée, salon TV, salle de restaurant panoramique, espace région, bibliothèque, parking extérieur, Wifi gratuit à l'accueil.

Services et infrastructures

Espace forme avec sauna et hammam. Location de matériel sur place et vente de forfaits à l'accueil.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à - de 6 ans (toute la saison) et club 6/12 (vacances scolaires).

- 2 soirées baby-sitting par semaine lors des semaines "P'tits loups".

- Balades en raquettes, randonnées, gym d'éveil, ping-pong, billard, balades, soirées animées.

Domaine skiable

- Le domaine de La Plagne relie 10 stations de 1250 à 3250 m.

- 134 pistes sur 225 km de pistes.

- 105 remontées mécaniques.

- Départ ESF devant le village vacances.



Accès

- A43 en direction de Turin, sortie Modane puis RN6 jusqu'à Val Cenis.
- Gare de Modane à 25 km. Liaison régulière en car depuis la gare de Modane.

Renseignements et réservation

VVF Villages

Code partenaire : 60101

Tél. : 04 73 43 00 58

Mail : collectivites@vfvillages.fr

Site internet : www.vfvillages.fr

Voir tarifs page 22



Le Grand Val-Cenis

Au cœur du Parc National de la Vanoise, dévaliez les pistes au cœur des grands espaces du massif alpin, découvrez les bois enneigés en raquettes, vivez des moments inoubliables au cœur des plus hauts sommets d'Europe.

Hébergement

Composé de 2 VVF Villages : « Rive Droite » et « Rive Gauche » à 450 m l'un de l'autre. Logements rénovés du studio 2 personnes au 3 pièces 7 pers., parking, bar et restaurant, local à skis.



Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à 6 ans (toute la saison).
- Clubs enfants de 7 à 17 ans (vacances scolaires).
- Bibliothèque, espace détente, accès gratuit à la piscine couverte et à la patinoire de la station (location patins non incluse), VVF Villages accompagne vos enfants aux cours de ski alpin ESF toute la saison !

Domaine skiable

- Départ ski aux pieds selon enneigement.
- Ski alpin : 125 km de pistes, espace débutant et ski nocturne en vacances scolaires.
- Ski de fond : 133 km de pistes labellisées « Nordic France ».
- Nouvelles glisses : snowpark, boardercross, stade de slalom et airbag freestyle.
- Sortie raquettes.

Accès

- A43 sortie 27 St-Jean de Maurienne (17 km)
- Gare SNCF de St-Jean de Maurienne (17 km)

Renseignements et réservation

VTF

Code partenaire : 366 812

Tél. : 0825 813 123

Mail : vtfkarellis@vtf-vacances.com

Site internet : www.vtf-vacances.com

Voir tarifs page 22



Karellis

Au pied des pistes, le village vacances vous accueille dans une ambiance chaleureuse et typiquement savoyarde et offre une vue à couper le souffle sur la vallée de la Maurienne.

Hébergement

Le village dispose de chambres de 2 à 5 personnes avec sanitaires complets et TV.



Les services

- Salle cardio équipée de home training et rameurs, ping-pong, billard*.
- Une salle de restaurant en self-service et buffets et bar avec terrasse (pension complète), cheminée. Restaurant savoyard sur réservation avec supplément.
- Accès WIFI dans tout le village, casiers à ski.
- Sauna en libre accès.

Animation

- (vacances scolaires)
- Club enfants gratuits de 3 mois à moins de 12 ans toute la saison. Club ados 12-16 ans uniquement en vacances scolaires.

- Animations en journée, balade pédestre, sortie en raquettes et marche nordique accompagnée avec un guide*.
- Soirées animées : jeux, spectacle, soirée dansante, karaoké.
- *Payant

Domaine skiable

- **Forfait remontées mécaniques pour l'ensemble du domaine alpin et nordique inclus dans le prix. Attention : le matériel de ski n'est pas compris (possibilité de le louer sur place).**
- 60 km de ski de pistes (28 pistes tous niveaux) et 30 km de pistes de ski de fond.
- Snow-parc, piste de luge, champ de bosses.



MONTAGNE



05 HAUTES-ALPES



PENSION COMPLÈTE



Accès

De Briançon ou de Gap par la RN 94, prendre Guillestre par la D902, puis suivre la D947. Attention, le col de l'Izoard est fermé l'hiver. Véhicule conseillé.

Gare de Mont Dauphin-Guillestre (30 km) puis navette CG « 05 Voyageur ».

Renseignements et réservation

Fondation d'Aguesseau

Tél. : 01 44 77 98 62/59/70/60

Mail : svf@fda-fr.org

Site internet : www.vtf-vacances.com

Arvieux-en-Queyras

À 1 780 m d'altitude, au pied du col de l'Izoard, le village de vacances se situe dans le Val d'Arvieux, dans le cadre exceptionnel du Parc naturel régional du Queyras.

Hébergement

Village de vacances de 52 chambres de 2 à 6 personnes. Salle de restaurant, bar avec terrasse, salles d'animation, salon TV, salon cheminée, bibliothèque, parking extérieur. Sauna.

Wifi gratuit à l'accueil/bar.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à moins de 12 ans (vac. scolaires).

- Réveil tonique, 1 balade raquettes gratuite/sem., concours de luge, soirées animées.

Domaine skiable

- Ski alpin : domaine d'Arvieux à 1.2 km du village vacances (navette station gratuite). 18 km de pistes, 5 téléskis, 1 télésiège.

- Ski de fond : 56 km de pistes de ski de fond.



Offre spéciale Pack Famille

Du 09 février au 09 mars 2019 (uniquement)

- Tarifs en pension complète avant subvention Neige selon QF (voir p. 24 à 26)

- 1 439 € pour 2 adultes et 2 enfants de - 16 ans ou

- 1 309 € pour 1 adulte et 3 enfants de - 16 ans

- Personne supplémentaire (2 maximum) : 1 adulte à partir de 16 ans : 300 €, 1 enfant de -16 ans : 105 €

- Nombre de places limitées pour cette offre et inscription avant le 23 novembre 2018 auprès de la Fondation d'Aguesseau.

- Offre réservée aux agents justice et à leurs enfants fiscalement à charge aux dates indiquées.



MONTAGNE



38 ISÈRE



LOCATION

Accès

A41 sortie 24 Brignoud à 38 km de Grenoble.

Gare TGV de Grenoble (38 km) ou gare de Brignoud (20 km).

Lyon St-Exupéry (130 km)

Renseignements et réservation

VVF Villages

Code partenaire : 60101

Tél. : 04 73 43 00 58

Mail : collectivites@vvfvillages.fr

Site internet : www.vvf-villages.fr

Voir tarifs page 22

Prapoutel

Dominant la vallée du Grésivaudan, Prapoutel est l'une des 3 stations familiales et conviviales des 7 Laux. Le village est idéalement situé au pied des pistes.

Hébergement

Le Villages vacances comprend 42 logements, répartis en 3 petits immeubles distincts de 3 étages (sans ascenseur). Appartements de 5 à 8 personnes. Linge de lit fourni. TV gratuite.

- 3 pièces 5 ou 6 pers. (40 m² env.) : séjour, 2 chambres.

- 4 pièces 8 pers. rdc (60 m² env.) : séjour, 3 chambres.

- 4 pièces 8 pers. rdc (60 m² env.) : séjour, 3 chambres, 2 salles d'eau.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 à 6 ans (du 21/12 au 31/03).

- Clubs enfants de 7 à 10 ans (en vacances scolaires).

- En vacances scolaires : 1 balade et 5 rdv au retour du ski ou en soirée. Hors vacances scolaires : 2 rdv au retour du ski et 2 soirées.

- Bibliothèque, tennis de table, billard*, baby-foot, wifi espace communautaire, laverie*, possibilité de petit déjeuners*.

*Payant

Domaine skiable

- Ski alpin : 120 km de pistes sur les 3 stations de Prapoutel, de Pipay et du Pleyne. 37 remontées mécaniques.

- Ski de fond : à Prapoutel 12 km de boucles tracées.

- Nouvelles glisses : snowpark avec half-pipe, boarder-cross, tapis airbag.

- Raquettes : 12 km d'itinéraires balisés.



Accès

- Direction Barcelonnette et Le Sauze. Prendre la route vers Super Sauze. Gap à 60 km.
- Gare SNCF de Gap puis bus jusqu'à Barcelonnette et navette-station ou taxi.

Renseignements et réservation

VTF

Code partenaire : 366 812
Tél. : 0 825 813 123
Mail :
vtflesauze@vtf-vacances.com
Site internet :
www.vtf-vacances.com

Voir tarifs page 23



Sauze-sur-Barcelonnette

Situé au cœur du Sauze, au pied des pistes, le village de vacances est exposé plein sud, face aux montagnes.

Hébergement

43 chambres de 2 à 4 pers., dont 24 chambres doubles communicantes avec sanitaires complets. Bar avec terrasse, salon TV et jeux avec coin cheminée, salle de restaurant panoramique, espace région, parking extérieur, Wifi gratuit à l'accueil/bar.

Services et infrastructures

Sauna, vente de forfaits remontés mécaniques sur place à tarifs préférentiels.

Loisirs et animation

- Club enfants de 3 mois à - 6 ans (toute la saison) et club enfants 6 à - 12 ans (vacances scolaires).
- 2 soirées baby-sitting par semaine lors des semaines "P'tits loups".
- Balades en raquettes (dont 1 gratuite/semaine), balades pédestres, découverte de la région, réveil tonique. En soirée : fêtes, jeux, spectacle, soirées région et dansantes.

Domaine skiable

- Le domaine de Sauze / Super Sauze s'étage de 1 400 à 2 400 m.
- 38 pistes sur 65 km de pistes.
- 22 remontées mécaniques, 1 snow-park, 1 stade permanent d'entraînement. Canons à neige toute la saison.
- 30 km de pistes de ski de fond tracés le long de l'Ubaye sur Larche et St Paul (45 mn).



Accès

- Autoroute jusqu'à Grenoble puis N85 ou N75 jusqu'à Embrun.
GPS 44°32'50" N 6°27'43" E
- Gare d'Embrun puis navette payante EPAF (samedi uniquement).

Renseignements et réservation

EPAF

Tél. : 01 48 59 22 00
Mail :
contactvl@epafvacances.fr
Site internet :
www.epafvacances.fr

Voir tarifs page 23



Embrun

Dans les Hautes-Alpes, Embrun se situe au carrefour de plusieurs stations familiales de sports d'hiver, où chacun, quel que soit son niveau, pourra skier ou pratiquer des activités « neige et nature ».

Hébergement

Résidence hôtelière disposant de 24 chambres 2 à 4 personnes.
- En pension complète, les déjeuners et dîners sont servis au village-vacances « l'Espace Vacances Chadenas » à 200 m de la résidence.



Animation (à 200 m au village-vacances Les Chadenas)

- Animations en soirée et en journée pendant les vacances scolaires uniquement.
- Halte-garderie 1/6 ans (vacances scolaires de février), 3 après-midi par semaine.
- Piscine couverte chauffée, sauna, hammam, parcours balnéo (3 séances offertes par adulte pour les séjours de 7 nuits).
- Baby-foot et tennis de table.

Les services

- Petit-déjeuner, parking privé, laverie*, navette EPAF* (samedi uniquement)
- * Payant

Domaine skiable

- Les Orres : à 1 650 m, 100 km de pistes de ski alpin et 40 km de fond (20 min en voiture). En vacances scolaires d'hiver, navette quotidienne gratuite par autocar pour la station des Orres (départs 9 h et 13 h, retour unique 17 h).





MONTAGNE

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES



PENSION COMPLETE

Accès

- 87 km de Perpignan (RN 116), 185 km de Toulouse (RN 20) par le tunnel de Puy Morens, 120 km de Carcassonne par les gorges de l'Aude.
- Gare SNCF Perpignan+bus/Font Romeu-Odeillo.
- Aéroport de Perpignan/Rivesaltes, de Carcassonne ou de Toulouse.

Renseignements et réservation

Fondation Jean Moulin

Tél. : 04 68 30 16 01

Mail :

fjm.ecureuils@orange.fr

Site internet :

www.fondationjeanmoulin.fr

Voir tarifs page 23



Font-Romeu

Au cœur de la Cerdagne, la résidence hôtelière « Les Ecureuils » vous accueille à 1 800 m d'altitude, à la lisière d'une forêt du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes.

Hébergement

52 chambres familiales avec terrasse privative ou balcon, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite. Exposées plein sud avec vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Services et infrastructures

- Accès Wifi et TV dans les chambres.
- Service navette payante au pied des pistes.
- Bar convivial pour les animations avec terrasse panoramique.
- Salle de restaurant.
- Rangements individuels pour ski.
- Parking fermé payant.
- Lingerie.
- Salle de réunion

Loisirs et animation

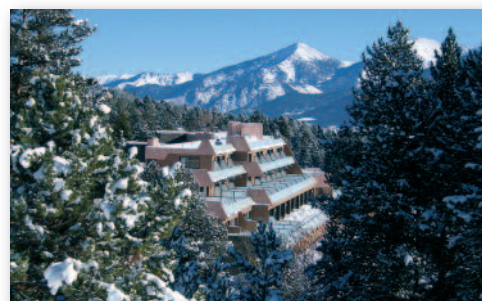
- Club enfant gratuit pour les 4-10 ans pendant les

vacances scolaires.

- Animations en journée et en soirée.
- Salle de jeux avec billard.

Domaine skiable

Située entre 1 800 et 2 200 m d'altitude, la station de Font-Romeu comprend 500 canons à neige, 58 km de pistes alpines et 111 km de tracés de ski nordique.



MONTAGNE

65 HAUTES-PYRÉNÉES



PENSION COMPLETE

Accès

- 80 km de Tarbes (A64 puis RD 929), 110 km de Pau, 170 km de Toulouse.
- Gare SNCF de Tarbes ou Lannemezan/ correspondance Saint-Lary par autocar (arrêt Néouvielle).
- Aéroport de Tarbes, Pau ou Toulouse.

Renseignements et réservation

Fondation Jean Moulin

Tél. : 05 62 39 43 88

Mail :

fjmlneouvielle@orange.fr

Site internet :

www.fondationjeanmoulin.fr

Voir tarifs page 23



Saint-Lary

Au cœur de la vallée d'Aure, la résidence hôtelière « Le Néouvielle » vous accueille à Saint-Lary, authentique village pyrénéen à l'atmosphère chaleureuse faisant parti des premières stations de ski des Pyrénées.

Hébergement

- 31 chambres avec balcon dont 25 familiales et 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, toutes rénovées.

Services et infrastructures

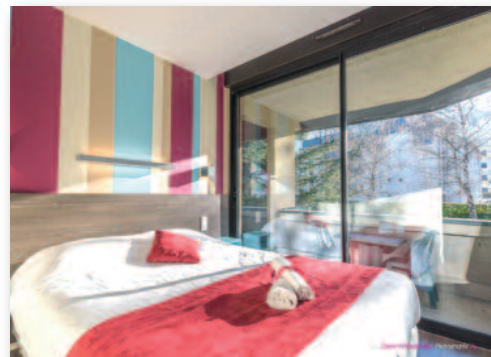
- Service de navette vers la télécabine et téléphérique.
- Accès wifi et TV dans les chambres.
- Local aménagé aux pieds des pistes.
- Salle de restauration, bar.
- Parking.
- Lingerie.
- Salle de séminaire.

Loisirs et animation

- Club enfant de 4 à 9 ans (vacances scolaires).
- Animations en journées et en soirée (vacances scolaires).
- Salle de jeux

Domaine skiable

Espace dans le village pour découvrir les premières sensations de glisse : jardin des neiges, pistes de luge et kidpark. Vous accéderez aux pistes grâce au téléphérique du village.



PARIS (page 03) Tarifs valables jusqu'au 30/12/2018 et suceptibles d'augmenter après cette date

Tarif par chambre et par nuit* variable selon le jour de la semaine et la période

Mission*	RÉSIDENCES DESCARTES / VOLTAIRE ET DIDEROT	
	Chambre simple	de 45 à 53 €
Agrément**	Chambre double	de 45 à 61,40 €
	Chambre simple	de 45 à 58 €
	Chambre double	de 45 à 67,10 €
	Chambre triple	de 53 à 76,20 € (uniquement résidence Voltaire)

- *Mission : tarif appliqué dans le cadre d'un déplacement professionnel (sur présentation d'un ordre de mission)
- **Agrément : tarif appliqué dans le cadre d'un déplacement personnel et/ou de loisirs
- Petit déjeuner : 4,90 €/pers./jour

• Le prix comprend : l'hébergement en chambre pour 1 nuit, la TV, le linge de lit et de toilette.

• Parking/nuit : 7,40 €/nuit

• Le prix ne comprend pas : la taxe de séjour, les petits-déjeuners et repas.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE (page 12)

Tarifs par personne et par jour en demi-pension (4 nuits et plus)

	Chambre standard	Chambre confort
13/10 au 30/11/18, 04/02 au 27/04/19	51	56

Taxe de séjour : 1 €/jour/adulte

Tarifs enfants : - 50% de 8 à 15 ans et - 60% de 3 à 7 ans. Gratuit pour les enfants de -3 ans

PREMANON (page 12)

Tarifs par personne et par semaine en pension - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)

	22/12 au 29/12		29/12 au 05/01		05/01 au 19/01		19/01 au 02/02 16/03 au 23/03		02/02 au 09/02 09/03 au 16/03		09/02 au 16/02		16/02 au 02/03		02/03 au 09/03	
	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension
Adulte et enfant à partir de 16 ans	520,80	455,70	527,31	462,21	297,50	238,00	339,15	279,65	386,75	327,25	557,07	491,97	612,87	547,77	547,77	482,67
Enfant de 12 à 15 ans	468,72	410,13	474,58	415,99	267,75	214,20	305,24	251,69	348,08	294,53	501,36	442,77	551,58	492,99	492,99	434,40
Enfant de 4 à 11 ans	416,64	364,56	421,85	369,77	238,00	190,40	271,32	223,72	309,40	261,80	445,66	393,58	438,22	438,22	438,22	386,14
Enfant de 2 à 3 ans	312,48	273,42	316,39	277,33	178,50	142,80	203,49	167,79	232,05	196,35	334,24	295,18	367,72	328,66	328,66	289,60

- Le prix comprend : l'hébergement en pension complète ou demi-pension pour 7 nuits, le linge de lit et de toilette, l'accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle

Tarifs par logement et par semaine - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)

	22/12 au 29/12	29/12 au 05/01	05/01 au 19/01	19/01 au 02/02	02/02 au 09/02	09/02 au 16/02	16/02 au 02/03	02/03 au 09/03	09/03 au 16/03	16/03 au 23/03
Studio 2 pers.	501,27	553,35	249,90	267,75	279,75	510,57	557,07	491,97	279,65	267,75
Studio 5 pers.	885,36	891,87	279,75	297,50	339,15	884,43	983,94	884,43	339,15	297,50
2 pièces 4 ou 2 pièces 5 pers.	969,99	1093,68	327,25	339,15	398,75	1023,93	1113,21	1023,93	398,65	339,15

- Le prix comprend : la location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, l'accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

ARÈCHES BEAUFORT (page 14)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)

		Adultes à partir de 16 ans	11 à -16 ans	6 à -11 ans	3 à -6 ans	3 mois à -3 ans	-3 mois
Noël	22 au 29/12/18	374	337	299	225	150	GRATUIT
Jour de l'An	29/12/18 au 05/01/19	R1 481	433	385	289	192	
		R2 521	469	417	313	208	
Février	16/02 au 02/03/19	R1 580	522	464	348	232	
		R2 629	566	503	377	252	
	09 au 16/02/19, 02 au 09/03/19	539	485	431	323	216	
Hors vacances scolaires	05 au 12/01, 23 au 30/03/19	287	212		89		
	12 au 26/01/19, 16 au 23/03/19	320	288	256	192	128	
	26/01 au 02/02 Petits Loups	359	323	287	Gratuit*		
	02 au 09/02/19	359	323	287	215	144	
	09 au 12/03/19 Petits Loups (4J/3N)	152	137	122	Gratuit*		

* Gratuit : offre limitée à 1 gratuité enfant par famille - les enfants de 1 à -6 ans, les suivants : 98 € - Quotient familial : R1 = QF < 670 €, R2 = QF ≥ 670 €

SUPER-BESSE (page 13)

Tarifs par logement et par semaine - avant subvention Neige selon QF (voir p 26 à 28)										
	22/12 au 29/12	29/12 au 05/01	05/01 au 19/01	19/01 au 02/02	02/02 au 09/02	09/02 au 16/02	16/02 au 02/03	02/03 au 09/03	09/03 au 16/03	16/03 au 23/03
Studio 2 pers.	462,21	533,82	194,65	194,65	194,65	715,17	744,93	715,17	194,65	194,65
2 pièces 4 pers.										
2 pièces 5 pers.	735,63	904,89	339,15	357,00	416,50	1106,70	1292,70	1106,70	416,50	357,00

- Le prix comprend : la location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

PRALOGNAN (page 14)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)					
	22/12 au 29/12/18 26/01 au 02/02/19 16/03 au 23/03/19	29/12/18 au 05/01/19 02/02 au 09/02/19 09/03 au 16/03/19	05/01 au 26/01/19* 23/03 au 30/03/19*	09/02 au 16/02/19 02/03 au 09/03/19	16/02 au 02/03/19
Adulte et enfant à partir de 16 ans	359,00	387,00	326,00	420,00	466,00
Enfant de 12 à -16 ans	287,18	309,56	261,07	335,66	372,96
Enfant de 6 à -12 ans	251,28	270,87	228,44	293,71	326,34
Enfant de 2 à -6 ans	179,49	193,48	163,17	209,79	233,10
Enfant de -2 ans	Gratuit				

- Supplément chambre individuelle : 8 euros/jour/pers.
Offert sur tout le séjour dès la 2^e semaine consécutive (excepté du 22/12/18 au 05/01/19 et du 09/02/19 au 09/03/19)
- * Durant la semaine du 05/01 au 12/01/19, 2 sorties raquettes minimum/adulte sont incluses gratuitement
Avantage Igesa (excepté du 22/12/18 au 05/01/19 et du 09/02 au 09/03/19) :
2 semaines consécutives = -5% de réduction sur tout le séjour
3 semaines consécutives = -10% de réduction sur tout le séjour

LA PLAGNE-MONTALBERT (page 15)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)							
		Adultes à partir de 16 ans	11 à - 16 ans	6 à - 11 ans	3 à - 6 ans	3 mois à - 3 ans	- 3 mois
Noël	22 au 29/12/18	440	396	352	264	177	GRATUIT
Jour de l'An	29/12/18 au 05/01/19	R1 547	492	438	328	219	
		R2 593	534	474	356	237	
Février	09 au 16/02, 02 au 09/03/19	R1 655	590	524	393	262	
		R2 710	639	568	426	284	
	16/02 au 02/03/19	R1 696	626	557	418	278	
		R2 755	680	604	453	302	
Hors vacances scolaires	05 au 12/01, 30/03 au 06/04/19 P'tits Loups	314	283	251	Gratuit*		
	12 au 19/01, 23 au 30/03/19	359	323	287	215	144	
	19 au 26/01, 16 au 23/03/19	401	361	320	240	160	
	26/01 au 09/02, 09 au 16/03/19	422	380	338	253	169	
Pâques	06 au 20/04/19	428	212		Gratuit*		
	20 au 27/04/19	395	212				

* Gratuit (offre limitée à 1 gratuité enfant par famille - les enfants de 1 à -6 ans, les suivants : 98 €) - Quotient familial : R1= QF < 670 €, R2= QF ≥ 670 €

LES CARROZ D'ARACHES (page 15)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)						
	Adultes à partir de 16 ans	12 à 15 ans	6 à 11 ans	3 à 5 ans	1 à 2 ans	3 mois à -1 an
22 au 29/12/18, 02 au 09/02/19, 09 au 16/03/19	438	394	350	263	175	88
29/12/18 au 05/01/19	482	434	385	289	193	96
05/01 au 02/02/19	indisponible					
09/02 au 09/03/19	568	511	455	341	227	114
16/03 au 30/03/19	indisponible					
30/03 au 20/04/19	299	269	239	179	120	60

- Bébé -3 mois gratuit
- Le prix comprend : l'hébergement en pension complète pour 7 nuits du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour, le linge de lit, le linge de toilette, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : l'adhésion annuelle de 21 €/famille, les boissons aux repas (vin et café), la taxe de séjour, les animations et activités payantes.

KARELLIS (page 16)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète+ remontées mécaniques - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)

	Adultes à partir de 16 ans	11 à - 16 ans	6 à - 11 ans	3 à - 6 ans	3 mois à - 3 ans	- 3 mois
22 au 29/12/18, 06 au 13/04/19	513	475	367	308	153	Gratuit
29/12/18 au 05/01/19	639	594	441	362	180	
05 au 12/01/19, 13 au 20/04/19	457	407	359	312	171	
12 au 26/01/19, 23 au 30/03/19	506	479	383	335	173	
26/01 au 02/02/19, 16 au 23/03/19	542	511	410	338	176	
02 au 09/02/19, 09 au 16/03/19	551	518	416	343	178	
09/02 au 09/03/19	743	691	495	394	221	
30/03 au 06/04/19	459	407	359	312	171	

- Le prix comprend : l'hébergement en pension complète pour 7 nuits, le linge de lit, le linge de toilette, les remontées mécaniques, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la taxe de séjour, le matériel de ski, les animations et activités payantes.

LE GRAND VAL-CENIS (page 16)

Tarifs par logement et par semaine - avant subvention Neige selon QF (voir p 26 à 28)

	22/12 au 29/12	29/12 au 05/01	05/01 au 19/01, 23/03 au 06/04	19/01 au 26/01, 16/03 au 23/03	26/01 au 09/02, 09/03 au 16/03	09/02 au 16/02, 02/03 au 09/03	16/02 au 02/03	06/04 au 20/04
Studio 2 pers.	488,25	533,82	220,15	279,65	315,35	696,57	761,67	326,70
Studio 2 adultes + 1 enfant 2 pièces 3 pers.	729,12	768,18	279,65	368,90	416,50	975,57	1049,97	382,31
2 pièces 4 pers. 2 pièces 5 pers.	943,95	1041,60	339,15	446,25	517,65	1301,07	1394,07	465,72
2 pièces 6 pers. 3 pièces 7 pers.	1158,78	1288,98	416,50	535,50	636,65	1690,74	1830,24	604,74

- Le prix comprend : La location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

Tarifs par personne et par semaine en pension - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)

	22/12 au 29/12		29/12 au 05/01		05/01 au 19/01 23/03 au 06/04		19/01 au 26/01 16/03 au 23/03		26/01 au 09/02 09/03 au 16/03		09/02 au 16/02, 02/03 au 09/03		16/02 au 02/03		06/04 au 20/04	
	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension	Pension complète	Demi- pension
Adulte et enfant à partir de 16 ans	540,33	475,23	553,35	488,25	339,15	279,65	386,75	327,25	416,50	357,00	659,37	594,27	743,07	677,97	390,60	325,50
Enfant de 12 à 15 ans	486,30	427,71	498,02	439,43	305,24	251,69	348,08	294,53	374,85	321,30	593,44	534,85	668,76	610,17	351,54	292,95
Enfant de 4 à 11 ans	432,26	380,18	442,68	390,60	271,32	223,72	309,40	261,80	333,20	285,60	527,50	475,42	594,46	542,38	312,48	260,40
Enfant de 2 à 3 ans	324,20	285,14	332,01	292,95	203,49	167,79	232,05	196,35	249,90	214,20	395,62	356,56	445,84	406,78	234,36	195,30

- Le prix comprend : l'hébergement en pension complète ou demi-pension pour 7 nuits, le linge de lit et de toilette, l'accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle

PRAPOUTEL (page 17)

Tarifs par logement et par semaine - avant subvention Neige selon QF (voir p 26 à 28)

	3 pièces 5 ou 6 pers.	4 pièces 8 pers.	4 pièces 8 pers. 2 salles de bains
22/12 au 29/12	956,97	1230,39	1334,55
29/12 au 05/01	989,52	1275,96	1380,12
05/01 au 19/01, 23/03 au 30/03	362,95	434,35	493,85
19/01 au 26/01, 16/03 au 23/03	392,70	458,15	517,65
26/01 au 09/02, 09/03 au 16/03	416,50	517,65	577,15
09/02 au 16/02, 02/03 au 09/03	1297,35	1669,35	1858,14
16/02 au 02/03	1441,50	1855,35	2044,14

- Le prix comprend : la location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, les animations et activités comme mentionnées.
- Le prix ne comprend pas : la caution, la taxe de séjour, les animations et activités payantes, les repas.

EMBRUN (page 18)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - Subvention neige incluse	
	19/01 au 23/03/19 *
Adulte et enfant à partir de 15 ans	319
Enfant de 10 à 14 ans	260
Enfant de 4 à 9 ans*	240
Enfant de 2 à 3 ans*	81
Enfant de - 2 ans	Gratuit

• **Le prix comprend** : l'hébergement en pension complète pour 7 nuits, le linge de lit et de toilette, les animations et activités comme mentionnées.

• **Le prix ne comprend pas** : la taxe de séjour, les animaux, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle.

* Hors vacances scolaires d'hiver, gratuit pour les enfants de -6 ans.

SAUZE-SUR-BARCELONNETTE (page 18)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir pages 26 à 28)						
		Adultes à partir de 16 ans	11 à - 16 ans	6 à 11 ans	3 à -6 ans	3 mois à - 3 ans
Noël	22 au 29/12/18	374	337	299	225	150
Jour de l'An	29/12/18 au 05/01/19	R1 497	447	398	298	199
Vacances d'hiver	09 au 16/02, 23/02 au 02/03/19	R2 539	485	431	323	216
		R1 564	508	451	338	226
	16 au 23/02/19	R2 611	550	489	367	244
		R1 580	522	464	348	232
	02 au 09/03/19	R2 629	566	503	377	252
		R1 521	469	417	313	209
Hors vacances scolaires	05 au 12/01, 23 au 30/03/19	287	212	89		
	12 au 26/01/19	341	307	273	205	137
	26/01 au 02/02, 09 au 16/03/19	368	331	295	221	148
	02 au 09/02/19 Petits Loups	368	331	295	Gratuit	
	16 au 23/03/19 Petits Loups	341	307	273		

* Gratuit (offre limitée à 1 gratuité enfant par famille - les enfants de 1 à -6 ans suivants : 98 €)

- Quotient familial : R1= QF<670 €, R2= QF≥670 €

FONT-ROMEY (page 19)

Tarifs par personne et par semaine en pension complète - avant subvention Neige selon QF (voir p 26 à 28)						
	15/12 au 21/12/18 05/01 au 11/01/19 09/03 au 24/03/19		22/12 au 28/12/18 12/01 au 22/02/19		29/12/18 au 04/01/19 23/02 au 08/03/19	
	Terrasse	Balcon	Terrasse	Balcon	Terrasse	Balcon
Adulte et enfant à partir de 14 ans	287		371	364	455	427
Enfant de 2 à 13 ans	182		252	245	294	266
Enfant de -2 ans	gratuit					

Supplément chambre individuelle : 10 €/jour
Demi-pension (hors vacances scolaires) : déduire 5 € du prix de la pension/jour
Supplément court séjour (1 ou 2 nuits) : 15 €/personne
• **Le prix comprend** : l'hébergement en pension complète (possibilité de demi-pension sur demande, sauf du 29/12 au 04/01 et du 23/02 au 08/03) pour 7 nuits, les animations et activités comme mentionnées.
• **Le prix ne comprend pas** : la taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle.

SAINT-LARY (page 19)

Tarifs par personne en pension complète et par semaine - avant subvention Neige selon QF (voir p 26 à 28)			
	05/01 au 11/01/19	22/12 au 28/12/18 12/01 au 08/02/19 09/03 au 30/03/19	29/12/18 au 04/01/19 09/02 au 08/03/19
Adulte et enfant à partir de 14 ans	287	364	427
Enfant de 2 à 13 ans	182	245	266
Enfant de -2 ans	Gratuit		

Supplément chambre individuelle : 10 €/jour
Demi-pension (hors vacances scolaires) : déduire 5 € du prix de la pension/jour
Supplément court séjour (1 ou 2 nuits) : 15 €/personne
Chambre en location sèche : 30 €/personne/jour

• **Le prix comprend** : l'hébergement en pension complète (possibilité de demi-pension sur demande, sauf du 29/12 au 04/01 et du 23/02 au 08/03) pour 7 nuits, les animations et activités comme mentionnées.

• **Le prix ne comprend pas** : la taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle.

1 - CONDITIONS APPLICABLES AUX CENTRES DE VACANCES DE LA FONDATION D'AGUESSEAU : BELLE-ILE, SAINT-CAST ET VENDRES

1.1 - QUI PEUT RÉSERVER UN SÉJOUR ?

1.1.1 Les agents du ministère de la Justice

Les prestations proposées dans la brochure « Vacances Adultes et Familles » sont destinées aux agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles (les ouvrants droits), ainsi qu'à leur famille (les ayants droits). Les ayants droits bénéficiant des prestations aux mêmes conditions tarifaires que l'agent sont : le conjoint, le pacsé ou le concubin ou les enfants à charge fiscalement. La présence de l'ouvrant-droit justice est indispensable au séjour.

1.1.2 Dans certaines conditions leur famille et leurs invités

Peuvent également bénéficier des prestations, mais à des conditions tarifaires spécifiques FAM ou EXT : les enfants qui ne sont plus à charge fiscalement d'un agent actif ou retraité. Ils ne peuvent pas bénéficier des tarifs préférentiels proposés sur les autres séjours organisés par la Fondation, ni des accords conclus par la Fondation avec des organismes partenaires.

1.1.3 Sont également acceptées dans la limite des disponibilités et à des conditions tarifaires spécifiques les **autres membres de la famille et les amis d'agent en activité ou retraité** qui accompagnent un agent sur son lieu de vacances. Pour le cas particulier de Belle-Ile-mer ou Vendres, l'agent peut partager son logement dans la limite des lits disponibles avec tout membre de sa famille ou des amis. Lorsqu'un second logement est nécessaire, la 1^{re} réservation pourra être établie au nom de l'agent : la 2^e sera faite au nom et au tarif de l'accompagnant.

1.1.4 Les agents des organismes partenaires : Fondation Jean Moulin, Association EPAF, IGESA, CNBF, SRIAS, la fondation Louis Lépine

Du fait des conventions spécifiques conclues avec ces organismes les agents des ministères de tutelle bénéficient de tarifs adaptés dans les centres de la Fondation d'Aguesseau. En revanche, ils ne bénéficient pas d'autre promotion, notamment des tarifs spéciaux de basse saison subventionnés par la Fondation à Saint-Cast.

1.1.5 Les agents des autres ministères peuvent également participer aux séjours de vacances gérés par la Fondation à un tarif qui reste encore inférieur à celui habituellement constaté pour la même prestation à la même période mais qui ne bénéficient pas de subvention du ministère de la justice.

1.2 - COMMENT RÉSERVER ?

1.2.1 Pour les agents du ministère de la Justice et leur famille ou invités :

Aucune réservation n'est enregistrée par téléphone. La réservation est faite à titre personnel par l'agent. Toute réservation faite pour les membres de la famille, pour les amis, ou pour les invités doit être établie sur un bulletin d'inscription séparé. La demande de réservation de l'agent doit impérativement être formulée sur l'imprimé « Bulletin d'inscription Vacances Adultes et Familles », inséré dans le catalogue ou téléchargeable sur le site internet, accompagnée des documents ci-dessous :

- Copie du dernier bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou photocopie de la carte professionnelle et/ou photocopie du titre de pension accompagnée de toute pièce justificative de l'appartenance au ministère de la Justice.

- Copie de toutes les pages de l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) sauf pour les personnes relevant du tarif 4 (à signaler sur le bulletin d'inscription). Si les revenus

du foyer font l'objet d'impositions séparées (vie maritale) : photocopie de l'ensemble des pages des 2 avis d'imposition 2018.

- Copie des pages du livret de famille si un ou plusieurs enfants participent au séjour.

1.2.2 Pour les agents des organismes partenaires (sauf EPAF pour Saint-Cast pour laquelle existe une procédure interne à l'EPAF) ou des autres ministères : aucune réservation n'est enregistrée par téléphone. La demande de réservation de l'agent doit impérativement être formulée sur l'imprimé « Bulletin d'inscription Vacances Adultes et Familles », inséré dans le catalogue ou téléchargeable sur le site internet, accompagnée de la copie de la fiche de paie ou du titre de pension justifiant de leur qualité. Les demandes de réservation sont traitées par ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

A qui adresser la demande :

• Pour l'Hôtel des Bains

Fondation d'Aguesseau

Service Vacances

10 Rue Pergolèse - 75782 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 77 98 62/59/70/60 - Fax : 01 44 77 98 65

Courriel : svf@fda-fr.org

• Pour Souverain et Moulin Luc

Fondation d'Aguesseau

Camping Moulin-Luc

56360 Le Palais - Belle-Ile-en-Mer

Tél. : 02 97 31 81 62

Courriel : belle-ile@fda-fr.org

• Pour Les Lodges Méditerranée

Les Lodges Méditerranée

Chemin des Montilles

34350 Vendres Plage Ouest

Tél. : 04 67 39 74 80

Courriel : accueil@lodgesmediterranee.fr

1.3 - COMMENT CALCULER SON TARIF ?

POUR VENDRES VOIR TARIFS p.10-11

1.3.1 Pour les agents du ministère de la Justice et leur famille

Les tarifs sont déterminés en fonction d'un quotient familial annuel comprenant 4 tranches. Ce quotient familial (QF) est obtenu en divisant le revenu fiscal de référence (RFR) de l'avis d'imposition de l'année 2018 (revenus de 2017) par le nombre de parts figurant dans les tableaux ci-après. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence des deux concubins et les parts fiscales sont recalculées comme pour un couple marié. La case T de l'avis d'imposition doit obligatoirement être cochée pour les personnes élevant seules leur(s) enfant(s).

A- Nombre de parts

1 enfant à charge = 2,5 parts

2 enfants à charge = 3 parts

3 enfants à charge = 4 parts

4 enfants à charge = 5 parts

Exemple de calcul de Quotient Familial (QF) annuel pour un couple marié avec 2 enfants à charge ayant un Revenu Fiscal de Référence (RFR) de 30 000 €

$QF = RFR / \text{Nombre de parts}$

$QF = 30\,000 / 3 = 10\,000 \text{ €}$

La famille bénéficiera du tarif 1 dans cet exemple

B- B- Quotient familial annuel applicable aux agents et à leur famille

Tarif 1 Inférieur ou égal à 12 668 €

Tarif 2 12 669 € à 16 784 €

Tarif 3 16 785 € à 22 666 €

Tarif 4 Supérieur à 22 666 €

Pour les enfants non fiscalement à charge, les membres de la famille ou l'invité qui accompagne l'agent justice pendant son séjour, il est appliqué un tarif extérieur/familles pour les maisons de vacances de la fondation.

C- Conditions particulières

Rappel : la Fondation d'Aguesseau se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables pour les seuls agents et uniquement selon les conditions de vente particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordés pour les ventes effectuées en dehors de celles-ci. Ces opérations ne sont pas rétroactives sur les réservations déjà effectuées.

1.3.2-Les enfants d'agents décédés, les enfants non à charge d'agents actifs ou retraités, les parents, les beaux-parents peuvent séjourner à Saint Cast, à Belle-Ile-en-Mer et à Vendres avec application du tarif spécifique dit « Tarif extérieur » (famille et invités) sauf s'ils bénéficient d'un tarif Partenaire ou Autres Ministères.

1.3.3 Pour les agents des organismes « partenaires » et des « autres ministères » : consulter sur les grilles de tarifs de Saint Cast et Belle-Ile, la case Tarifs Partenaires et Autres Ministères. Pour Vendres, la case Partenaires.

1.4 - COMMENT RÉGLER SON SÉJOUR ?

Après acceptation du dossier, un acompte de **30% du montant du séjour est exigible sous huitaine**. Sans réception de l'acompte dans les délais, le dossier est considéré comme annulé. Le règlement de l'acompte se fait obligatoirement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la Fondation d'Aguesseau et adressé au service vacances de la Fondation et pour les locations de la Résidence Le Souverain au camping de Moulin Luc (voir les adresses d'expédition indiquées au §1.2). Pour Vendres : les règlements peuvent se faire par chèque à l'ordre des lodges méditerranéenne ou par carte bancaire.

Chèques Vacances : les chèques vacances sont acceptés en règlement du séjour (**hors acompte**) s'ils sont disponibles à la date d'exigibilité du solde (soit un mois avant le départ). Pour information, l'organisme Extéla, qui vous adressera vos chèques vacances à l'issue de votre épargne aura besoin d'un délai de traitement de 6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques [c'est pourquoi nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte]. Par sécurité, ils doivent être adressés par courrier recommandé AR. La partie supérieure et le coin des chèques ne doivent pas être détachés et le nom du bénéficiaire « Fondation d'Aguesseau » doit être porté sur tous les chèques transmis. **Attention : la fondation ne prend pas le « e-chèque vacances »**. En cas d'annulation du séjour après

règlement en chèques vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir. Le montant total de la facture doit être réglé au plus tard 1 mois avant l'arrivée à l'établissement. Si la réservation intervient moins de 1 mois avant le début du séjour, la facture doit obligatoirement être réglée en totalité avant l'arrivée. Tout séjour commencé est dû dans sa totalité, sauf cas de force majeure (voir conditions d'annulation §1.5.3). Hors ces cas, les départs prématurés ainsi que les prestations non utilisées (repas, nuitées) ne donnent lieu à aucun remboursement. Aucune demande de régularisation des frais de séjour n'est acceptée plus d'un mois après la date de fin du séjour.

Pour St Cast, les règlements par carte bancaire ne sont pas possibles. Les règlements doivent se faire uniquement auprès de la fondation d'Aguesseau pour les seuls agents du ministère de la justice et en aucun cas en ligne sur le site internet de VTF.

1.5 - QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE MODIFICATION, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR ?

1.5.1 Pour modifier un séjour

Les modifications de la date de séjour ou du nombre de participants sont acceptées dans la limite des disponibilités. Aucune modification n'est possible à moins de 15 jours du début de séjour. Un séjour écourté, sauf en cas de force majeure (voir §1.5.3), ne donne lieu à aucun remboursement des prestations non utilisées (repas, nuitées). Toute modification doit faire l'objet d'un courrier, fax ou courriel. La date de modification retenue est celle figurant sur le courrier (cachet de la poste faisant foi), la date d'envoi en entête de fax ou de courriel. En fonction des disponibilités, un nouveau devis est adressé pour validation.

1.5.2 Pour interrompre un séjour

Toute interruption de séjour pour cas de force majeure (voir §1.5.3) dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel des prestations non utilisées selon la procédure précitée (voir §1.5.1). Aucun séjour écourté pour raison personnelle n'ouvre droit à remboursement. Tout séjour commencé est dû.

1.5.3 Pour annuler un séjour

Toute annulation doit être formulée par téléphone et confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à la Fondation d'Aguesseau pour les séjours à l'hôtel des Bains et pour les locations à Belle-Ile-en-Mer. Pour Vendres, le courrier avec A/R doit être adressé aux Lodges Méditerranéenne. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossier restent acquis. Les frais d'annulation sont exigibles, sauf cas de force majeure dûment justifié dans un délai de 10 jours :

- accident ou maladie grave de l'agent, de son conjoint (concubin) ou d'un enfant
- hospitalisation de l'agent, de son conjoint (concubin), ou d'un enfant
- maladie infantile contagieuse
- événement familial grave : décès ou hospitalisation de l'agent, de son conjoint (concubin) ou d'un enfant
- convocation à un examen

- mutation de l'agent justice ayant lieu pendant la période du séjour
Le remboursement partiel ou total des sommes versées ne peut intervenir que sur présentation de justificatifs (certificat médical, certificat de décès, convocation concours, notification de mutation) et après examen du dossier par une commission. Les frais d'annulation s'élèvent à :

- Plus de 45 jours avant le début du séjour : 30 € de frais de dossier
- 44^e au 30^e jour avant le début du séjour : 30 % du montant du séjour
- 29^e au 15^e jour avant le début du séjour : 50 % du montant du séjour
- 14^e au 3^e jour avant le début du séjour : 75 % du montant du séjour
- Moins de 3 jours avant le début du séjour ou non présentation : 100 % du montant du séjour

La Fondation ne propose pas d'assurance annulation pour les séjours dont elle assure elle-même la gestion. Il appartient aux agents de prendre leurs dispositions en la matière.

1.6 • QUELLES SONT LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX SÉJOURS À L'HÔTEL DES BAINS DE ST-CAST ?

L'Hôtel des Bains de St Cast, géré par l'association VTF, offre un hébergement en formule hôtelière du dîner du samedi au petit-déjeuner du samedi suivant. Aucune dérogation n'est accordée à ces jours d'arrivée et de départ. Les agents sont invités à prendre toute précaution utile pour l'organisation de leur voyage. La Fondation ne propose pas d'acheminement et n'organise, ni les transferts entre la gare/l'aéroport et la résidence, ni sur les lieux d'activité. Les chambres sont attribuées dans le respect des impératifs de bonne gestion de l'établissement.

Le séjour de base comprend le logement en chambre simple, double, triple ou familiale, la restauration en pension complète (les repas non préparés par la résidence dans le cadre d'un séjour en pension complète ne peuvent pas faire l'objet de remboursement). Le séjour de base ne comprend pas les activités ou excursions payantes proposées à certaines périodes par le centre ainsi que la taxe de séjour.

Les hébergements sont disponibles à partir de 16h le jour d'arrivée, et doivent être libérés pour 10h, le jour du départ. Les serviettes de toilettes et les draps sont fournis. Pour les enfants de moins de 2 ans, des chauffe-biberons, des lits bébé, des chaises hautes, des baignoires sont disponibles.

En vertu de l'application de la loi Evin (loi anti-tabac) du 10 janvier 1991 et en application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, la Fondation rappelle qu'il est strictement interdit de fumer dans les établissements accueillant du public. En cas de non-respect de cette loi, le contrevenant doit quitter la résidence, sans que la Fondation ne soit dans l'obligation de trouver une solution de relogement ou d'acheminement sur le domicile de la personne.

En cas de dégradation de l'hébergement mis à disposition par le résident, dûment constaté par le responsable de lieux, la Fondation se réserve le droit de demander au contrevenant de quitter les lieux et de lui facturer le montant des dégâts occasionnés. Le départ de l'établissement suite à ces constatations ne donne lieu à aucun remboursement des prestations utilisées ou non.

1.7 • DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COMMUNES AUX RÉSIDENCES DE SAINT-CAST, BELLE-ÎLE ET VENDRES

La Fondation d'Aguesseau rappelle que la cession de location pour le compte

d'autrui est interdite. A l'arrivée sur place, la présence du titulaire de la location, sa pièce d'identité et son justificatif professionnel sont exigés.

1.8 • DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À BELLE-ÎLE-EN-MER ET VENDRES

Les appartements de la résidence Le Souverain et les résidences mobiles du camping Moulin Luc sont proposés à la location du samedi au samedi. Pour Vendres, les lodges sont loués du samedi au samedi. Aucune dérogation n'étant accordée à ces jours d'arrivée et de départ, les agents sont invités à réserver à l'avance leurs moyens de transports particulièrement pour le passage en bateau. La Fondation ne propose pas d'acheminement et n'organise pas de transfert entre la gare/l'aéroport/ le port et la résidence ni sur les lieux d'activité.

1.9 • PRÉCISIONS VALABLES POUR LES TROIS CENTRES

1.9.1 Critères d'attribution des logements

Les hébergements sont attribués dans le respect des impératifs de bonne gestion de l'établissement et selon les critères de priorité suivant :

- 1) Familles n'étant jamais partie
- 2) Familles avec enfant
- 3) Familles à revenu modeste
- 4) Date d'arrivée des dossiers

Les hébergements doivent être rendus propres, les poubelles évacuées et le matériel restitué dans sa totalité en bon état. (Pour Belle-Île, une caution devra être versée à l'arrivée. Elle sera faite en deux versements : 200€ pour les équipements et 100€ pour le ménage). Si le logement n'est pas rendu en parfait état de propreté la caution ménage sera retenue, de même si les conditions du forfait ménage ne sont pas respectées.

En cas de dégradation de l'hébergement mis à disposition par le résident, dûment constaté par le responsable de lieux, la Fondation se réserve le droit de demander au contrevenant de quitter les lieux, de conserver la caution équipement et voire même de lui facturer le montant des dégâts occasionnés si ceux-ci sont supérieurs au montant de la caution. Si tout est conforme, la caution sera restituée par courrier sous huitaine.

1.9.2 Faire une réclamation

Les réclamations en cours de séjour doivent être signalées au plus vite au responsable du centre afin qu'une solution puisse être trouvée dans les meilleurs délais. Toute réclamation impossible à traiter sur place pendant le séjour devra être formulée à la Fondation d'Aguesseau, par courrier recommandé, avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours après la fin du séjour.

1.9.3 Responsabilité et recommandation

Il est recommandé de ne pas laisser vos objets de valeurs ou objets personnels sans surveillance. Le cas échéant, ni le centre, ni la Fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus pour responsables de leur vol ou de leur détérioration, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des installations (notamment logements, locaux communs, parkings extérieurs).

1.9.4 Animaux

Seuls les chiens guides sont acceptés sur les résidences de la fondation. Des conditions particulières d'accueil exceptionnel pour les chiens peuvent être accordées dans un des logements de Belle-Île-en-Mer et Vendres avec notamment versement d'une caution (100 €) et un supplément nettoyage literie (20 €) dans la limite des disponibilités de ce logement. En dehors de ces cas, aucun animal n'est admis et aucune dérogation ne peut être accordée. Le responsable de l'établissement interdit l'accès à la résidence ou demande le départ immédiat des personnes ne respectant pas cette règle, sans aucun remboursement des prestations non

utilisées. Pour les autres lieux de séjour, il appartient aux agents de se renseigner auprès du prestataire concerné.

1.9.5 Aides aux séjours

L'Hôtel des Bains de Saint Cast et le domaine de Bruté à Belle-Ile-en-Mer sont agréés Centre Familial de Vacances. La Fondation d'Aguesseau ne fait pas partie du réseau VACAF, par conséquent, elles n'acceptent pas les bons CAF et VACAF. L'hôtel des Bains est agréé « Maison familiale de vacances » par la préfecture des Côtes d'Armor sous le numéro 22-3 permettant de bénéficier d'aides auprès de votre ministère. Conformément aux dispositions de la circulaire NOR : RDFS1330609C du 30 décembre 2013 émanant de la Fonction Publique, vous pouvez vous rapprocher de votre service gestionnaire afin de savoir si vous avez la possibilité d'obtenir une aide de votre ministère de tutelle.

2 • LES SÉJOURS « SUBVENTION NEIGE »

2.1 • QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les bénéficiaires sont les seuls agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenance personnelle, accompagnés de leur conjoint et leurs enfants à charge fiscalement. Les petits-enfants des agents justice ne rentrent pas dans le cadre de la subvention neige.



2.2 • SÉJOURS SUBVENTIONNÉS

Les séjours subventionnés sont ceux figurant dans le catalogue Hiver-Printemps 2019 de la Fondation d'Aguesseau et choisis parmi les séjours proposés par les partenaires suivants : VTF, VVF, Fondation Jean Moulin, IGESA, EPAF et Flocons verts Ternelia. Ces séjours sont repérables par le logo du flocon subvention neige.

2.3 • OCTROI DE L'AIDE

Seuls les séjours effectivement réalisés, bénéficient de l'aide de la Fondation, valable une seule fois pour une durée d'une semaine dans le catalogue Hiver - Printemps 2019. L'aide n'est pas versée en cas d'annulation de séjour (l'agent est donc redevable de l'intégralité de la somme de son séjour sans subvention, selon les conditions d'annulation du prestataire). Elle porte sur les seuls frais d'hébergement et de restauration engagés par l'agent, son conjoint et ses enfants lors d'un même séjour. Elle n'inclut pas les frais de transport, les éventuelles locations de matériels et forfaits de remontées mécaniques, les taxes de séjours, les frais de dossier, les frais d'annulation ainsi que toutes autres dépenses annexes.

2.4 • CALCUL DE LA SUBVENTION

Le montant de la subvention est déterminé en fonction du quotient familial annuel (voir §1.3)

Quotient familial annuel et subvention Neige	% de subvention
Tarif 1 Inférieur ou égal à 12 668 €	40%
Tarif 2 12 669 € à 16 784 €	30%
Tarif 3 16 785 € à 22 266 €	25%
Tarif 4 Supérieur à 22 266 €	15%

2.5 • RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Il s'effectue directement auprès du prestataire et selon ses propres modalités. Dans tous les cas, les Chèques Vacances sont acceptés. Les bons CAF et/ou VACAF sont acceptés par la FJM (sous réserve d'acceptation de votre CAF), VVF et VTF.

2.6 • MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour les séjours avec VTF, VVF, EPAF, FJM et Flocons verts Ternelia, la subvention est déduite directement de la facture, sous condition de réception par le partenaire du dossier complet : fiche de renseignement, copie de la fiche de paie Justice, du ou des avis d'imposition, du livret de famille et du chèque d'acompte.

Pour les séjours IGESA, l'aide est versée par chèque, par la Fondation directement à l'agent, sous condition de réception par le service Vacances du dossier complet : facture acquittée du séjour, copie de la fiche de paie justice, du ou des avis d'imposition et du livret de famille. La date limite de réception des dossiers est fixée au 03 mai 2019.

2.7 • ANNULATION

Rappel : l'aide de la Fondation n'est pas versée en cas d'annulation du séjour (vous serez redevable de cette somme en plus des frais appliqués sur le coût de votre séjour selon les conditions d'annulation du prestataire).

Toute annulation (ou non présentation sur place) doit être formulée par écrit et adressée en recommandé avec AR à l'adresse du prestataire concerné. Les conditions générales de vente et d'annulation du prestataire s'appliquent aux agents de ministère de la Justice. Il appartient donc aux agents d'en prendre préalablement connaissance.

Il est conseillé de souscrire une assurance annulation si celle-ci n'est pas comprise dans le prix du séjour. La Fondation d'Aguesseau ne peut être tenue responsable en cas de litige avec un prestataire.

2.8 • CAS PARTICULIER DES « PACK FAMILLE » Les séjours sont ceux figurants dans le catalogue avec le logo « Pack famille » aux pages 13 et 17 qui bénéficient, en plus du tarif négocié, de la subvention d'aide à la neige.

2.8.1 Qui en est bénéficiaire ?

Les bénéficiaires sont les agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles, leur conjoint et leurs enfants fiscalement à charge. Les petits enfants de l'agent justice ou les autres membres de la famille ne peuvent pas bénéficier de ces offres. A réception des demandes, priorité est donnée aux agents dont le quotient familial est le plus bas. Le nombre de places à ce tarif est limité, par conséquent au-delà du quota, il vous sera proposé un autre tarif.

2.8.2 Quelles sont les conditions d'acceptation du dossier

En cas d'acceptation de votre dossier, la Fondation transmettra la demande au service réservation de VTF qui enverra un devis et demandera un acompte de 20% pour confirmer la réservation. Le solde du séjour devra être réglé 1 mois avant le départ. La sélection des demandes se fera sur la base du QF et de la composition familiale par rapport aux hébergements proposés. En cas de non-versement de l'acompte, la réservation est annulée.

4 • RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-le :

Service Vacances

Tél : 01 44 77 98 62/59/70/60

Fax : 01 44 77 98 65

Courriel : svf@fda-fr.org

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.